



# Rapport de transparence 2023

Publié sur [www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

## **EUREX**

3 rue du Champ de la Vigne - Seynod  
74600 ANNECY

Les associés et les collaborateurs d'Eurex sont extrêmement attachés à la satisfaction de leurs clients. Ils mettent pour cela à leur disposition des équipes de pluri-spécialistes cherchant à répondre à l'ensemble de leurs problématiques quotidiennes.

Les valeurs profondes d'Eurex sont basées sur une amélioration continue du service rendu. Une politique qualité dynamique s'assurant en permanence du respect des normes déontologiques est au cœur de nos préoccupations.

Dans le strict respect des règles déontologiques de notre profession, nous attestons :

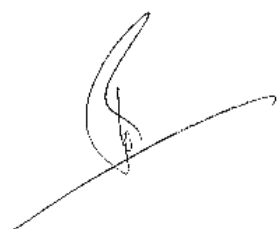
- que les pratiques d'indépendance mises en place au sein des cabinets d'Eurex font l'objet de vérifications internes régulières ;
- que les dispositions des articles L822-4 et R822-61 en matière de formation continue sont respectées.

Pour satisfaire à l'article R 823-21 du Code de Commerce, nous publions le présent Rapport de transparence dans l'objectif de favoriser la compréhension de l'organisation d'Eurex ; certaines structures, entités faisant appel public à l'épargne, ou établissements de crédits nous faisant confiance pour mener des missions de commissariat aux comptes.

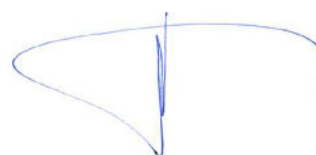
Le 30 juin 2023, à Annecy



**Alexandre BOUTARIN**  
Président d'Eurex



**François GRILLET**  
Associé Responsable Qualité,  
Audit et Déontologie



## 1.1 Histoire

Créé en 1962, Eurex est un cabinet indépendant d'experts-comptables et de commissaires aux comptes qui a réalisé au 30/09/2022 un chiffre d'affaires pluridisciplinaire consolidé de 65 millions d'euros avec un effectif de 730 salariés.

### **Eurex est animé par :**

- 60 experts-comptables, pour la plupart associés et commissaires aux comptes ;
- 670 collaborateurs de tous niveaux d'études dans diverses spécialités (social, fiscalité, gestion financière, comptabilité, commissariat aux comptes...).

En 2023, Eurex se classe au 17<sup>ème</sup> rang de la profession comptable.

## 1.2 Structure juridique

L'originalité d'Eurex réside en sa structure juridique.

Le cabinet est animé par deux holdings :

**La SAS Eurex Associés**, qui a pour rôle le contrôle d'Eurex

**Présidente** : Corinne ARMAND

**Capital** : 3 473 500 euros

Son capital est réparti entre les experts-comptables et commissaires aux comptes d'Eurex.

**La SAS Eurex-CFE**, qui a pour rôle de prendre les participations dans les sociétés opérationnelles (d'expertise comptable et de commissariat aux comptes).

**Président** : Alexandre BOUTARIN

**Capital** : 5 267 333 euros

Son capital est détenu à hauteur de 57,65 % par la SAS Eurex Associés et le solde par les experts-comptables et commissaires aux comptes ou autres associés non diplômés.

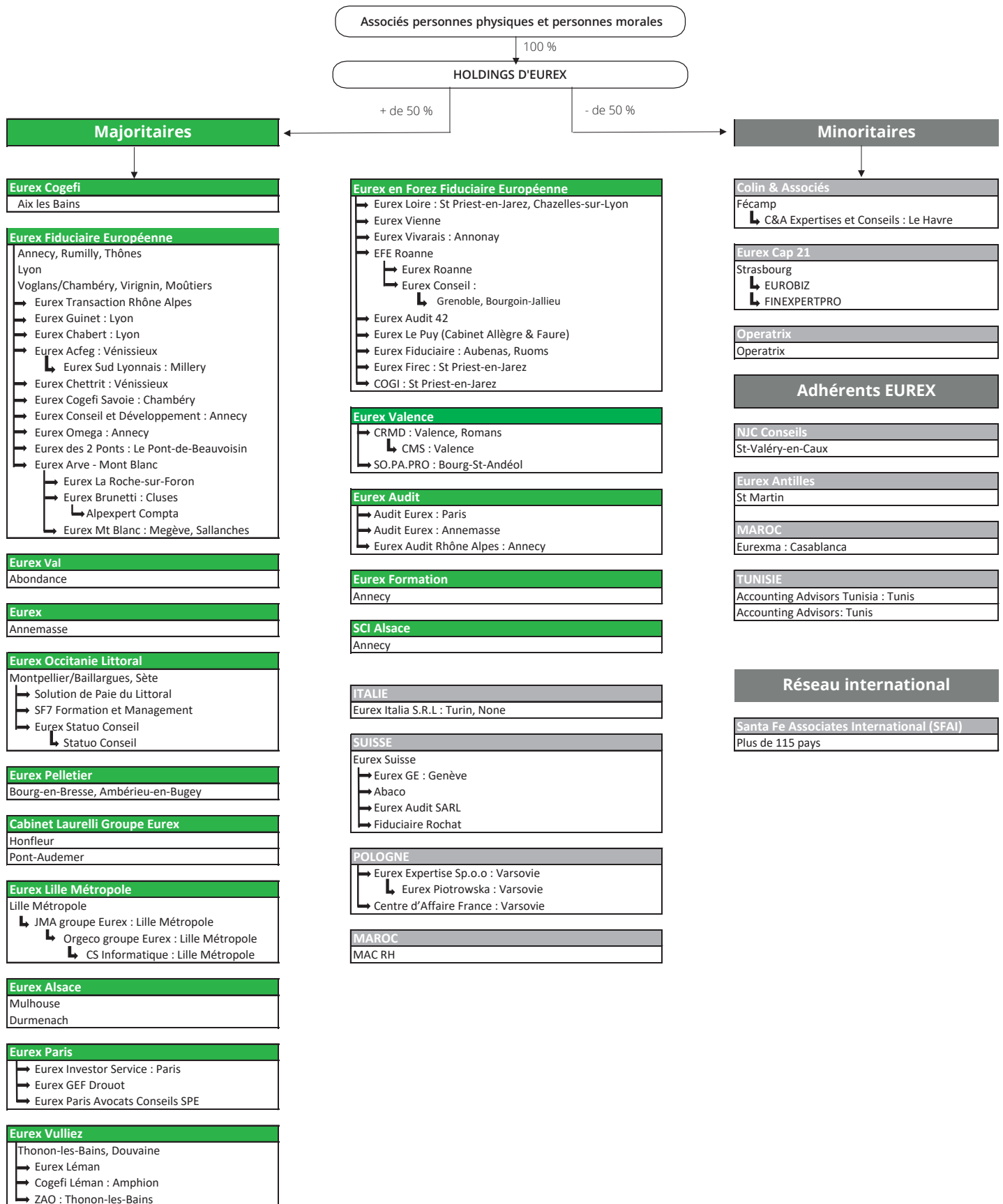
## 1.3 Les implantations d'Eurex

**En France** : Auvergne, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Alsace, Nord.

**A l'étranger** : Italie (Turin), Pologne (Varsovie), Suisse (Genève, Fribourg), Maroc (Casablanca), Tunisie (Tunis).

### **Eurex-CFE détient :**

- soit plus de 50 % dans les cabinets Eurex nommés "filiales majoritaires" ;
- soit moins de 50 % dans les cabinets Eurex nommés "filiales minoritaires" ;
- soit aucune participation dans les structures "réseau".



## 1.4 Activité et spécialités d'Eurex

### L'activité d'Eurex se répartit de la façon suivante :

- Expertise comptable, fiscalité et conseil (audit, révision et tenue de comptabilité) : 66 %
- Conseil juridique et accompagnement social : 23 %
- Audit et commissariat aux comptes : 7 %
- Autres activités : 4 %

### Ses associés sont spécialisés dans les domaines suivants :

- Conseil et accompagnement des dirigeants de PME
- Audit et commissariat aux comptes de PME
- Accueil et suivi de filiales étrangères (comptabilité, fiscalité, juridique et social)
- Accompagnement d'investisseurs non résidents (plus particulièrement de langue anglaise)
- Conseil pour l'implantation internationale de sociétés françaises ou étrangères
- Représentation et domiciliation de sociétés étrangères
- Contrôle qualité, contrôle interne et déontologie (contrôles de professionnels : commissaires aux comptes, experts-comptables, notaires, agents immobiliers, entreprises d'intérim, sociétés de gestion...)

## 1.5 Réseaux - Groupements et associations techniques

### Réseau international

Depuis 2019 Eurex est rattaché en tant que membre associé au réseau international SFAI Global par des liens juridiques et capitalistiques.

SFAI Global, classé 16ème au réseau mondial, dispose de 300 bureaux dans 115 pays. Il est l'un des leaders mondiaux des services d'audit, de conseil fiscal et de conseil en gestion dans un environnement mondialisé.

SFAI Global a réalisé un chiffre d'affaires en 2020 de 728M\$.

Le réseau dispose de plus de 14 000 représentants dans la plupart des continents : Afrique, Asie, Amérique Centrale et Caraïbes, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe et Moyen-Orient.

### Association technique ATH

Eurex est membre de l'association ATH depuis plusieurs années.

Eurex est représenté dans chacune des directions de l'association (audit, expertise comptable, formation, veille et communication, IFRS, social, qualité).

### Les apports de l'association ATH :

- Veille doctrinale et réglementaire
- Mise à disposition de guides méthodologiques
- Dispense de formations aux collaborateurs et associés
- Contrôle qualité
- Centre de documentation

## 1.6 Principes de gouvernance

La gouvernance d'Eurex s'effectue grâce aux organes suivants :

- **Conseil de direction de la société Eurex Associés** en charge du respect de l'éthique, de l'application des normes du et de la charte signée par les associés.



**Présidente**  
Corinne ARMAND  
Chambéry



Guillaume BELIN  
Annemasse / Genève



Rémy DELOLME  
Chazelles / St-Etienne



Valérie MASSOT  
Paris



Christine PILLON  
Millery



François TARGATO  
Bourg-en-Bresse /  
Ambérieu

- **Conseil de direction de la société Eurex-CFE** en charge :
  - de la définition de la stratégie d'Eurex,
  - du développement du cabinets,
  - de l'assistance opérationnelle des cabinets,
  - de la communication,
  - du contrôle des filiales.



**Président**  
Alexandre BOUTARIN  
Aix-les-Bains / Chambéry  
Vie des associés, Finances, Suivi CFE,  
Représentation, IT Systèmes & Réseaux



David DER BAGHDASSARIAN  
Romans / Valence  
RSE,  
Instances professionnelles



Stéphane FAURE  
Le Puy  
Juridique,  
Gestion Patrimoine  
EUREX-ASSOCIÉS



François GRILLET  
Chazelles / St-Etienne  
Qualité, Audit,  
Déontologie, Formation,  
RH Groupe



David GUFFROY  
Suisse  
Marketing, Digitalisation  
Offre Clients &  
Interprofessionnalité,  
SFAI



Sandrine JEANJACQUOT  
Paris / Enghien  
Développement  
Membership et suivi ATH  
(Bureau, CATH, Direction  
EC), IT Logiciels, SFAI

- **Assemblées Générales des holdings et des filiales**
- **Conseils - Comités de direction des filiales** auxquels assistent deux membres des holdings d'Eurex.



## 2.1 Indépendance

Eurex veille à faire respecter rigoureusement le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Le guide d'exercice professionnel est à disposition des collaborateurs et associés sur l'intranet d'Eurex.

Des procédures en vue d'éviter tout conflit d'intérêt ou perte d'indépendance ont été mises en œuvre. Avant d'accepter une mission, l'associé adresse une fiche d'identification du client à la direction d'Eurex-CFE qui s'assure de la compatibilité du mandat avec les activités et les entités d'Eurex et du réseau SFAI. Il existe une procédure de conflict check avant l'acceptation d'un nouveau client / mission ou prestation.

L'acceptation et le maintien de la mission sont appuyés de grilles d'analyse.

Chacun, selon sa fonction, doit confirmer son indépendance via la signature d'une déclaration d'indépendance.

Dans le cadre du contrôle qualité interne annuel, ces procédures font l'objet de vérifications internes.

## 2.2 Qualité

La fonction qualité chez Eurex a pour mission de garantir le respect des normes et de la déontologie. Cette fonction coordonne les actions d'accompagnement des équipes d'audit permettant de s'assurer de la mise en place optimale des dispositifs de qualité du régulateur.

Le contrôle qualité est contractuel / interne (EUREX sous le contrôle d'ATH) ou institutionnel (H3C). Le contrôle qualité interne ne se substitue pas au contrôle qualité des institutions mais s'inscrit dans la démarche de progrès adoptée par les associés d'Eurex.

Le contrôle qualité interne annuel porte sur l'efficacité de notre système qualité et notamment sur :

- L'exécution de toutes les missions du cabinet
- L'organisation du dossier d'audit légal, prévu par l'article R 823-10 du code de commerce
- La formation des salariés et des associés : plan de formation (adéquation aux besoins, réalisation)
- L'encadrement et le contrôle des activités des salariés (mécanisme de supervisions de travaux)
- Le respect des décisions prises
- Le respect des procédures (RH, indépendance, éthique et déontologie, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, documentation, manuel qualité des missions réalisées, gestion des incidents, manquements, réclamations, décisions de la direction...)

Le programme de contrôle qualité interne est défini chaque année et adapté au regard d'une analyse de risques : risques associés aux dossiers, résultats des contrôles antérieurs ...

Le dispositif de contrôle qualité interne est évalué annuellement et les conclusions de cette évaluation ainsi que toute mesure proposée en vue de le modifier et les plans d'action sont conservés par la direction du cabinet pendant un délai de 6 ans.

La fonction qualité :

- Est garante du respect des obligations au sein du cabinet ;
- Est l'interlocutrice de référence du régulateur de la profession lors des contrôles de qualité ;
- Est supervisée par un associé et reporte ses résultats au Comité de Direction.



## 2.2.1 Qualité avant émission des opinions d'audit

Eurex met en place une revue indépendante. Cette revue indépendante des travaux consiste à évaluer de manière objective les appréciations significatives de l'équipe d'audit et les conclusions qui seront formulées dans le rapport sur les comptes.

La revue indépendante des travaux a été officiellement introduite dans le Code de déontologie de la profession au titre des mesures d'organisation interne du cabinet (CDP art. 15, c).

En complément de la revue indépendante prévue par les textes, Eurex établit une revue d'opinion concernant des dossiers qualifiés de risqués.

La notion de dossiers "risqués" a été arrêtée et validée en réunion d'associés le 9 juillet 2021.

Chaque année, un plan d'action qualité est présenté par le responsable qualité d'Eurex à l'assemblée des associés, avec indication des axes d'amélioration.

Il est ressorti du rapport définitif du contrôle 2022 que les procédures et les outils mis en œuvre permettaient globalement d'assurer la qualité des missions et de gérer les risques liés à l'indépendance. Les points d'amélioration dans la conception ou l'application de nos procédures mentionnées dans le rapport définitif du contrôle 2022 ont fait l'objet de plans d'action et d'un point de vigilance pour les années suivantes.

Le dernier contrôle qualité externe pour l'activité de commissariat aux comptes a été réalisé par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en 2022/2023.

### Rotation des associés

Le principe de la rotation obligatoire des associés sur les mandats relatifs aux sociétés cotées sur un marché réglementé, aux banques, aux assurances, aux mutuelles, aux AGP (Association faisant appel à la Générosité Publique) a été revu en 2016.

Il est interdit au commissaire aux comptes, personne physique, ainsi qu'au membre signataire d'une société de commissaires aux comptes, de certifier durant plus de six exercices consécutifs les comptes des personnes morales susmentionnées.

Cette obligation est respectée au sein du cabinet. La liste des mandats, pour des raisons de confidentialité, n'est pas communiquée.





## 3.1 Chiffre d'affaires

L'activité Commissariat aux comptes représente environ 7 % du chiffre d'affaires total d'Eurex, soit environ 4,5 millions d'euros et environ 750 mandats.

Le chiffre d'affaires d'audit d'Eurex, selon l'article 13 du règlement Européen est ventilé comme suit :

- les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public : 3 %
- les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités : 85 %
- les revenus provenant de services autres que d'audit autorisés, fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit : 12 %
- et les revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités : 0 %.

## 3.2 Liste des clients APE et établissements de crédit

Cette liste est basée sur la nouvelle définition des EIP suite à la réforme européenne de l'Audit survenue en 2016 (source : Présentation de la réforme européenne de l'audit – CNCC – Mars 2016).

- Sociétés cotées sur un marché réglementé :
  - McPhy Energy – Marché EURONEXT
- Mutuelles (livres I et II sauf totalement substituées ou totalement réassurées) :
  - Mutuelle Générale de Prévoyance – Livre II
  - Union de Réassurance et de Substitution Sociale – Livre II
  - Mutuale – Livre II
  - Mutuelle de France Unie – MFU – Livre II
  - CPAMIF - Livre II
  - Mutuelle Familiale de l'Indre - Livre II
  - Mutuelle des Travailleurs de la Région Givordine - MTRG - Livre II
  - Mutuelle Loire Forez - Livre II
  - Société Mutualiste d'entreprises KSB, SMC, NEUVY, MOTORS & ESPA - Livre II



## 4.1 Effectifs

Eurex compte 730 personnes, dont 60 experts-comptables pour la plupart commissaires aux comptes et associés. L'effectif affecté à l'audit s'élève à environ 40 collaborateurs et 38 associés signataires.

## 4.2 Formation et compétences

Le commissaire aux comptes doit posséder les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses missions. Il maintient un niveau élevé de compétence, notamment par la mise à jour régulière de ses connaissances et la participation à des actions de formation (120 heures sur trois ans).

Au-delà des séminaires de formation traditionnels sont également dispensés :

- suivi d'enseignements à distance,
- programmes d'autoformation encadrée,
- participation à des colloques ou à des conférences,
- temps passé en tant que rapporteur au sein de certaines commissions techniques.

Chaque année Eurex-CFE s'assure de l'ensemble du respect des obligations de formation de l'ensemble de ses collaborateurs et associés.

Les formations suivies sont liées à leur expérience, expertise et typologie des dossiers traités.

- Politique de recrutement et plan de formation :

En fonction des besoins, le cabinet recrute des collaborateurs débutants, mais également des collaborateurs plus qualifiés.

Chaque collaborateur, quel que soit son niveau, est impliqué dans un plan de formation annuel, fonction des objectifs et/ou des souhaits individuels et collectifs.

- Système d'évaluation périodique des collaborateurs :

Chaque collaborateur, du niveau débutant au niveau responsable de mission, est évalué au moins une fois par an.

Les fiches d'évaluation sont remplies par les directeurs ou responsables de mission, contresignées par le collaborateur évalué, et remises à l'associé responsable du dossier.

## 4.3 Rémunération des associés

La rémunération de chaque associé repose sur sa contribution au développement, à la réalisation des objectifs en matière de résultat, et à la notoriété d'Eurex. Elle peut donc, soit augmenter, soit diminuer si les objectifs ne sont pas atteints.

